L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 27 FEVRIER.

L'AGENCE COMMERCIALE.

R. G. DUN & CO. — SUCCURSALE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

On verra par une annonce insérée aujourd'hui dans l'*Abeille* que l'édition de janvier du Livre de Renseignements de l'Agence ci-dessus mentionnée, qui a été détruit par le grand incendie de Centre Street, à New York, la veille de Noël, a déjà été réimprimée et qu'on la distribue maintenant aux milliers de souscripteurs que l'Agence possède aux Etats Unis. Les exemplaires destinés à la succursale de la Nouvelle-Orléans, ont été reçus par le steamer *George Washington*.

C'est là un tour de force typographique, car l'énorme volume dont il s'agit contient les noms de tous les hommes d'affaires aux Etats-Unis, au Canada, dans la Nouvelle-Ecosse et au New-Brunswick, avec la mention de leur domicile et de leur profession, de leurs moyens et leur réputation commerciale. Il a fallu recourir à huit des plus grandes imprimeries du Nord pour refaire si rapidement l'édition que l'Agence centrale de la ville de New-York venait, au moment de l'incendie, de faire imprimer et relier dans les grands établissements qui lui appartiennent. Les presses, caractères et autres matériaux perdus par l'Agence représentent une valeur de $130,000. Mais les ressources et l'énergie des directeurs ont été à la hauteur des circonstances : et quelles que soient en dernière analyse les pertes de l'Agence, les souscripteurs en bénéficieront, car l'édition révisée renferme tous les changements qui ont eu lieu depuis décembre.

L'agence commerciale de R. G. Dun & Co., existe depuis plus de 31 ans. Elle a été fondée à New York en 1841 par M. Lewis Tappan, attaché au département du crédit dans la maison d'Arthur Tappan & Co., qui, à l'époque, étaient ce que sont aujourd'hui les Stewarts et les Claflins. Ils étaient obligés, par suite de l'immense extension donnée à leurs affaires, de se renseigner par tous les moyens sur la valeur des individus à qui ils ouvraient un crédit. En 1845, Benjamin Douglass se joignit à lui; en 1845, Lewis Tappan se retira de la maison et son frère Arthur prit sa place. La raison sociale était alors Tappan et Douglass; elle devint, en 1854, B. Douglass & Co. En 1859, M. Douglass se retira et fut remplacé par son jeune associé, M. R. G. Dun, et par d'autres qui avaient été au service de la maison, laquelle prit le nom de R. G. Dun & Co. La succursale de Boston fut établie en 1843; celle de Philadelphie en 1845; celle de Baltimore en 1846; celle de Cincinnati en 1849; celle de Louisville et de St. Louis en 1850; enfin celle de la Nouvelle-Orléans en 1851. Des succursales sont maintenant établies dans presque toutes les villes importantes des Etats-Unis, du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du New-Brunswick. La maison a aussi d'autres succursales dans les grandes villes de l'Europe. Dernièrement, il a été établi une succursale à Mobile et une autre à Galveston. Nous devons dire ici que quoique ces succursales aient été ouvertes à la sollicitation des marchands de chaque ville, elles y sont plus nombreuses que celles d'aucune autre agence du même genre.

La succursale de la Nouvelle-Orléans a été pendant plusieurs années dirigée par M. D. Webster, à qui elle est principalement redevable du patronage libéral qui lui a été accordé, grâce à ses grandes qualités d'homme d'affaires, à son zèle, son probabité et à son intégrité, dans laquelle les négociants de notre ville avaient une foi sans bornes.

Beaucoup de personnes, d'ordinaire bien renseignées, se font une idée très inexacte du but et du fonctionnement de l'Agence commerciale. Son but est de fournir, dans la mesure du possible, les renseignements les plus précis sur la valeur commerciale, l'aptitude et la position de nos marchands et de nos hommes d'affaires, afin de permettre aux négociants, aux industriels et aux banquiers de se garer jusqu'à un certain point des dangers que leur font courir les opérations de crédit. C'est un moyen prompt, sûr et peu coûteux d'obtenir des renseignements indispensables et que l'on ne pouvait autrefois se procurer qu'en allant soi-même aux informations,—méthode lente, coûteuse et peu satisfaisante.

Il y a plus de vingt ans, feu M. Freeman Hunt, éditeur du *Hunts Merchants Magazine*, et qui, pendant longtemps n'a pas eu de rivaux en Amérique comme statisticien commercial, a publié une Notice étendue sur l'Agence Commerciale dont nous nous entretenons. L'article exprimait ses propres vues et sa propre opinion. L'auteur, après avoir déclaré qu'il avait d'abord été des préventions contre l'Agence, s'exprimait ainsi:

"L'Agence a des fondements honorables et est éminemment utile non-seulement aux marchands de la ville, pour le bénéfice desquels elle a été établie, mais à tous les commerçants honnêtes, droits et industrieux de l'Amérique.....

"Son but est simplement de donner à chacun de ses souscripteurs des informations qui permettront à ces derniers de juger aux mêmes fins doivent accorder un crédit aux personnes qui le leur demandent. C'est un moyen de rendre le système de crédit sûr et profitable. Que cela soit pénible et justifiable, personne, en réfléchissant, ne niera."

Passant ensuite au fonctionnement de l'Agence, M. Hunt dit:

"Les propriétaires ne sauraient avoir aucun motif pour nuire à ceux qui ce soit, ni renseigner à faux. Son unique but est de n'arriver aussi près que possible de la vérité dans les renseignements qu'elle fournit.....

"Le succès de l'Agence dépend de l'exactitude générale de ses notes et de la justice avec laquelle elle doit procéder. C'est là, nous en sommes persuadés, ce que comprennent parfaitement les propriétaires, c'est de ce sentiment qu'ils s'inspirent et c'est ce qui les porte à n'exploiter aucune peine pour se procurer dans tous les cas les informations les plus précises."

M. Hunt recherche ensuite si les sources où puise l'Agence sont scrupuleusement sûres. Il lève tous les doutes à cet égard.

"Nous supposons, dit-il, que les propriétaires ne prétendent pas à l'infaillibilité; mais nous savons que les renseignements sont rarement inexactes, et que normalement ce cas d'erreur n'est jamais grave. La méthode suivie assure l'exactitude, car l'Agence s'est guidée que par les faits et non par des opinions.... Son rapide développement, son patronage sans cesse croissant, et la confiance qu'elle inspire aux négociants dans nos grandes villes sont la meilleure preuve que les bulletins qu'elle fournit sont exacts dans l'ensemble et peuvent servir de guide aux opérations de crédit."

Nous appelons la sérieuse attention du lecteur sur ces quelques mots reproduits plus haut : L'Agence s'est guidée que par des faits et non par des opinions". Elle l'entend pas donner à ses souscripteurs des opinions pour les inférer sur le crédit qu'ils doivent donner à ceux qui le sollicitent; elle se borne à leur soumettre les faits qu'elle a pu se procurer relativement à la position des personnes, et le souscripteur se forme lui-même une opinion.

L'approbation de M. Freeman Hunt, exprimée il y a quatorze ans, est fortifiée par des lettres d'environ mille des principaux marchands, industriels et banquiers des Etats-Unis, reçues depuis deux ans, et qui sont signées des noms de New York, Boston, Philadelphie, Louisville, Cincinnati, et d'autres villes du Nord et de l'Ouest, de la Nouvelle-Orléans, de Galveston, de Mobile, de Montgomery, de Selma, qui sont reconnus comme les premiers dans le commerce, l'industrie et les finances.

Nous choisissons une de ces lettres écrites émanant d'une ancienne maison de la Nouvelle-Orléans qui, dans sa concision, vaut deux volumes et qui expose clairement et succinctement les avantages de l'agence.

Nlle Orléans, 18 juin 1871.

MM. R. G. Dun & Co., Nlle-Orléans.

Messieurs, — C'est avec plaisir que j'ajoute mon témoignage à ceux qui attestent votre système d'informations commerciales. Ayant été le souscripteur de votre Agence depuis sa fondation dans cette ville, je l'ai mise à l'épreuve, et je dois dire que votre livre de renseignements est une véritable Assurance pour quiconque opère sur le crédit. Il nous donne des notes précises et véritables sur la position, la condition et la valeur commerciales des personnes qui ont besoin de crédit et le solliciteut; il nous protège, semaine par semaine, contre tout danger en nous mettant promptement aux changements survenus dans la position de ces derniers; il nous fournit sans frais, les nomes et l'adresse des avocats les plus capables, des traquants les plus solvables dans tout le pays; il épargne des milliers de piastres annuellement aux souscripteurs. Sans son aide intélaire et ses précieux renseignements, aucune maison quelque forte qu'elle soit, ne peut faire de l'argent à l'abri des pertes. Il est indispensable au commerce en gros de cette ville, et je le recommande de tout cœur à cause de la protection qu'elle donne aux affaires.

C'est preuve frappante de l'exactitude des rapports fournis à ses souscripteurs par l'Agence de Dun & Co. Depuis 31 ans qu'elle existe quatre maisons seules ont poursuivi l'Agence en déclarant que leur valeur était plus élevée que celle que celle-ci leur reconnaissait, et une décision a été rendue contre ces quatre maisons.

La fidélité du département des collections de la procuraie de la Nlle-Orléans, a été si souvent appréciée par nos hommes d'affaires qu'il est inutile d'en parler. Ses opérations comprennent toutes les villes et tous les villages du Sud-Ouest. Beaucoup de créances compromises ont été réglées, au profit des marchands, grace à l'énergie et à l'habileté avec lesquelles le département des collections est administré.

Les personnes qui n'ont qu'une faible idée de la grande utilité et de l'immense sphère d'action d'une Agence Commerciale de premier ordre, telle que celle établie par M.M. R. G. Dun & Co., et administrée avec une habileté supérieure par M. D. Webster, trouveront un grand intérêt à visiter les bureaux de ce dernier, Nos 18 et 15, rue du Camp, 2e second. Elles recevront le meilleur accueil, et on se fera un plaisir de répondre à toutes les demandes de renseignements que les visiteurs jugeront à propos de faire.

Louisiane.

— Le moulin à coton de M. J. B. Griffin, dans la paroisse Bossier, a été détruit par un incendie le 21 de ce mois. Six balles de coton qui s'y trouvaient ont été consumées par le feu.

PAROISSE ST. JEAN-BAPTISTE. — Nous puisons les faits suivants dans le *Mexicanebé*:

Isaac Lenox, un enfant de neuf ans, est tombé dans un puits, sur la propriété de M. John Ketten, et s'y est noyé.

— Le fleuve monte de nouveau, et nous ne saurions assez insister sur la surveillance des levées, que nous impose la crée du Haut-Mississipi et de ses tributaires. Le printemps semble avoir commencé, et les fleurs des pruniers et pêchers narguent l'hiver qui pourrait bien leur jouer un mauvais tour et leur porter les coups de la fin.

— M. Jules B. Trépagnier, ci-devant de notre paroisse, nous donne d'assez mauvaises nouvelles de la paroisse Iberville. La main d'œuvre y est rare et chère. Le chemin de fer de Mobile, Nouvelle-Orléans et Texas, sera achevé cette semaine jusqu'à Bayou Goula.

— Le 13 février, est décédée, rive gauche, une femme de couleur, nommée Catherine, et âgée de 111 ans. Amenée d'Afrique à l'âge de 11 ans, elle fut ladis la propriété de Mme Jean Millet, et passa au décès en Louisiane. *grande mortalis evi spatium.*

— Le lendemain, 14, mourait, sur la rive droite, Mlle Catherine Sheuneydre, née le 2 avril 1794, et par conséquent âgée de près de 79 ans. La défunte, depuis quelque temps, ne jouissait plus de l'intégrité de ses facultés.

M. GUIZOT ET LE "HERALD."

Une grande portion du *Herald* d'hier est consacrée au récit d'une entrevue qu'un correspondant de ce journal, peut-être M. Bennett lui-même, a eue avec M. Guizot, à Paris. Le récit est long, mais il faut lui rendre cette justice, on ne peut plus intéressant, et nous regrettons de n'en pouvoir reproduire que quelques extraits.

En ce qui touche la situation actuelle de la papauté, M. Ghizot déclare que le pouvoir temporel des papes était nécessaire au moyen-âge, mais que cette nécessité n'existe plus aujourd'hui. "Le pape n'a pas à craindre d'indignité personnelle, et son pouvoir comme chef de l'Eglise ne sera pas amoindri parce qu'il n'est plus souverain de ses petits domaines. Il serait sage aujourd'hui d'accepter le nouvel ordre de choses et de se souvenir que, comme souverain purement spirituel, il a aujourd'hui et aura toujours dix fois plus de puissance réelle qu'aucun pouvoir terrestre." Mais, dans l'opinion de M. Guizot, Pie IX est un fanatique et n'acceptera jamais la situation nouvelle. A l'appui de ce sentiment, il cite une conversation qu'il avait eue quelques jours auparavant avec M. de Bourgoing, l'ancien ambassadeur français à Rome.

Hé bien! mon cher M. de Bourgoing, lui dit-il, si quelque jour, quelque bon homme de sens commun fût au pape et s'efforçât de lui démontrer qu'il est inutile de penser à contraindre les Italiens à abandonner Rome, maintenant qu'ils en sont réellement en possession, et que le Saint-Père, comme chef absolu reconnu de l'église romaine, est véritablement plus puissant sans le pouvoir temporel qu'avec lui, que dirait Pie IX? — Ce qu'il dirait! répondit M. de Bourgoing, il ne dirait rien, mais il chasserait simplement de sa présence quiconque oserait lui présenter de tels arguments."

En résumé, suivant M. Guizot, on peut dire que Pie IX "est le comte de Chambord, et que l'infaillibilité est son drapeau blanc."

Parlant de la condition politique et sociale de la France, M. Guizot regrette que la classe moyenne, qui est la plus intelligente de la nation, répugne à se mêler à la vie politique. Quant aux paysans, qui représentent soixante-dix pour cent du chiffre total de la population française, voici comment ils sont appréciés :

"Ils travaillent dur, ils sont industrieux et fidèles, mais ils n'ont aucune prévoyance politique. La politique d'un paysan gît entre ses intérêts et son imagination. Pourvu qu'il vende ses produits et trouve de bons marchés, pourvu que les taxes de la commune ne soient pas élevées et que le gouvernement s'occupe des travaux publics; pourvu que les autorités construisent des ponts, des chemins de fer, des canaux et des grandes routes; pourvu qu'on fasse des améliorations qui accroissent la valeur de ses terres et augmentent son gain de chaque année, le paysan se soucie peu de qui le gouverne et de la forme du gouvernement. C'est ce qui explique son amour de l'empire, qu'on a cité si souvent. Les paysans étaient personnellement attachés à Napoléon III, mais ils connaissaient peu son système de gouvernement et s'en soucient encore moins."

M. Guizot est orléaniste, comme chacun sait, et les institutions républicaines n'ont pas été faites pour lui.

"Je crois que la république ne convient pas à la France. Mais remarquez que c'est là une opinion personnelle. Beaucoup des enfants les plus illustres de la France se sont ralliés au drapeau de la république. Entre autres, je vois que mon ancien ami et collègue, le duc de Noailles, a donné son adhésion à la république. Vous connaissez certainement la famille, une des plus vieilles et des plus fières de la France, et, à ce propos, le fils du duc est ministre français à Washington. Hé bien! il y a quelques jours le duc est venu me voir et a dit, ce dont j'ai été surpris, qu'il est convaincu que la république est la seule forme de gouvernement qui puisse durer en France. Le duc est lui-même un homme instruit et distingué, et ses opinions ont un poids très considérable."

La conviction de M. Guizot est que l'empire est mort avec l'empereur, quoi qu'en disent les journaux partisans de cette forme de gouvernement, et à l'appui de son opinion, il cite une anecdote.

"Quelques jours avant la mort de Napoléon, je reçus une visite de M. Forcade la Roquette. C'est un impérialiste sincère. Il me dit que si l'empereur venait à disparaître la cause Impériale serait perdue, et que tous ses partisans, sauf quelques fanatiques, se rallieraient au parti conservateur, sans prédilection pour telle ou telle dynastie. Je pense qu'il exprimait les vues des bonapartistes les plus habiles et les plus patriotes. Depuis la mort de l'empereur j'ai vu d'autres personnages du même parti, et tous admettent qu'ils sont complétement abattus par la grandeur de la calamité impliquée dans la mort de l'empereur."

Voici maintenant le sentiment de M. Guizot sur le prince de Bismark:

"Je n'appelle pas M. de Bismark un conspirateur dans le sens que j'attache à ce mot en parlant de Napoléon. Il me fait l'impression d'être exactement l'opposé d'un conspirateur. Comme diplomate, il a eu ses plans, ses complots, ses stratagèmes. Mais en somme il me semble se distinguer par une certaine franchise brutale. C'est cette qualité surprenante et inhabituelle qui a trompé des hommes comme Napoléon III — hommes qui, ne pensant jamais un mot de ce qu'ils disent, restèrent frappés d'une impuissante stupeur en découvrant que Bismark voulait ce qu'il avait dit. C'est parce que le chancelier allemand n'est pas un conspirateur, qu'ayant à faire à des conspirateurs il a obtenu ses succès étonnants."

La dissolution de l'assemblée nationale dans les circonstances actuelles, avant l'entière évacuation du territoire français par les Allemands, serait une calamité, suivant M. Guizot, et voici les raison qu'il en donne:

"Nous pouvez être sûr que Bismark accueillera bien plus favorablement les garanties pour le paiement du dernier milliard) offertes par M. Thiers et cette assemblée, qu'il n'accueillerait les mêmes garanties offertes par une assemblée radicale, ayant à sa tête Gambetta, l'ennemi le plus persistant de l'Allemagne pendant la guerre. Je pense que si nous élisions une assemblée de ce genre, les Allemands refuseraient d'évacuer les provinces de l'est, et surtout qu'ils trouveraient un prétexte pour ne pas rendre Belfort. Personne ne sait mieux que M. Thiers que les Allemands ne sont que trop désireux de trouver une raison pour garder Belfort. Le parti militaire de la Prusse ne rendra jamais de bon gré Belfort à la France."

M. Guizot pense enfin que le premier besoin de la France, après les terribles calamités qui l'ont frappée, est le repos:

"La France est encore une invalide. Je la crois convalescente et en voie de parfaite guérison; mais elle est encore loin d'avoir regagné sa santé et sa vigueur. Nous espérons tous qu'elle domptera les orages, mais le succès requerra tous ses efforts."

— Une nouvelle arrestation vient d'être opérée à la suite des poursuites dirigées contre certaines sociétés financières, dit le *Moniteur*:

Le marquis de Radepont, directeur de la Société industrielle, en vertu d'un mandat d'amener décerné par M. Quesnel, a été arrêté, rue Imbart. Il a été écroué à la Conciergerie.

Dans la journée du 5 février s'est faite une autre arrestation, qui causera une grande sensation dans le monde parisien. Il s'agit de M. Alphonse Milland, qui était directeur du *Petit Journal* depuis la mort de son oncle M. Polydore Milland. M. Alphonse Milland était au *Petit Journal*, où il venait de se démettre de ses fonctions de directeur en faveur de MM. Gibiat, Jouty et de Girardin; quand un commissaire de police se présente à lui et demande à lui parler. M. Milland fit entrer aussitôt le commissaire de police, qui lui fit connaître l'ordre d'arrestation dont il était porteur à son égard.

On fit avancer une voiture de place, où M. Milland monta, et où le magistrat crut devoir d'entasser les livres de caisse contenant la comptabilité de la maison. La voiture fut dirigée sur les bureaux de la Permanence, où M. Milland fut incarcéré.

—On s'occupe déjà de la prorogation de l'Assemblée aux vacances de Pâques, qui coïncident avec la seconde session des conseils généraux.

Les vacances commenceraient dans les premiers jours d'avril et auraient une durée de six semaines.

M. Thiers mettra ce temps à profit et se consacrera entièrement aux travaux que nécessitent le paiement anticipé du cinquième milliard.

La ligue contre le doux M. Base prend des proportions inquiétantes pour cet aimable quêteur, et l'opinion générale est qu'il ne sera pas réélu.

M. Base a lassé jusqu'à la patience de ses amis.

M. THIERS ET L'ASSEMBLÉE.

On lit dans un journal;

M. Thiers a reçu le 6 février plusieurs membres de la minorité de la Commission des Trente, et leur a déclaré que les propositions qu'il avait faites étaient l'extrême limite de son concession et qu'il était fermement résolu à ne pas aller au delà.

Le langage de M. Thiers a été des plus fermes et des plus énergiques; il a déclaré qu'il ne pouvait pas accepter les nouvelles conditions qui lui avaient été transmises par M. le garde-des-sceaux à la suite de son entrevue avec MM. Batbie, Clouvart et de Cumont.

Les membres de la minorité de la Commission des Trente, ont répétant de chez M. Thiers, se sont rendus à la réunion de la gauche républicaine qui s'est réunie aujourd'hui à Versailles, sous la présidence de M. Pouyanne.

Le président a d'abord rendu compte de la démarche officieuse faite par le bureau de la réunion auprès du président de la République.

L'attitude de M. Thiers, dans la Commission des Trente, a depuis cette entrevue confirmé les indications que le bureau de la gauche avait recueillies.

MM. Arago et Ricard ont donné des détails intéressants sur les débats de la commission des Trente, et, sur le rôle que doit y jouer la minorité républicaine. Les points développés par MM. Ricard et Arago ont été unanimement approuvés par la réunion.

Une délibération a ensuite été engagée sur des questions concernant la conduite politique des groupes parlementaires de la gauche.

De nombreux orateurs y ont pris part, particulièrement MM. Lepère, Roland, Rathier et Humbert.

La gauche tiendra sa prochaine séance à Paris, dimanche prochain, à deux heures.

La *Liberté* édite quelques réflexions très justes relativement au caractère et à l'attitude de M. le président de la République.

M. Thiers, dit-il, parle sans cesse avec conviction de son amour pour la France, il cite un peu trop souvent, peut-être, ses connaissances sur toutes choses; mi n'a travaillé plus que lui, nul ne sait mieux que lui les finances, l'armée, la politique, la diplomatie. Il a touché à tout durant sa longue carrière, bien ou mal, qu'importe, mais il est prêt à faire profiter ministres et représentants de sa longue expérience; il ne laisse échapper aucune occasion de la mettre à leur disposition. En somme, c'est un dévoué patriote.... à condition qu'il pourra imposer à ces concitoyens, à sa guise, ses volontés, toutes ses volontés, rien que ses volontés.

Pourquoi, d'ailleurs, ne les imposerait-il pas, puisqu'il peut le faire, puisque la majorité de ce pays semble l'encourager dans cette voie, que tout le monde l'inclut sait où l'pour qu'il agit autrement, pour qu'il résistât à ces tentations irrésistibles que dicte le pouvoir, et un pouvoir surtout comme celui dont il est investi, il faudrait qu'il fût un génie et il ne l'est pas, hélas! Il n'est tout au plus—la chose n'est pas à dédaigner—qu'un homme d'Etat ému, ayant pris une grande part aux affaires de son pays, qui se pu aimé être à même de faire quelquefois de bonnes choses, mais qui a commis souvent de grandes erreurs.

La *Liberté* conclut en disant que l'Assemblée sera encore forcée de céder à M. Thiers.

L'AFFAIRE BAZAINE.

Le *Soir* donne quelques nouveaux détails sur l'affaire Bazaine; notre confrère nous semble d'autant mieux informé qu'il dément à peu près tout ce qui a été dit sur ce procès depuis un mois.

Voici les renseignements du *Soir*, qui doivent être puisés à la meilleure source:

"C'est à tort qu'on a fait courir le bruit que M. le président de la République avait annoncé lui-même à Mme la maréchale Bazaine que le maréchal serait jugé à Saint Cyr, et non à Versailles, dans le but d'éviter toute manifestation hostile au maréchal. Cette nouvelle, est au moins prématurée.

"Il n'est pas vrai non plus que, le maréchal Bazaine ait récusé M. le maréchal Baraguey-d'Hilliers comme président du conseil de guerre. Aucune nomination de ce genre n'a encore été faite, ni même discutée.

"Quant à ce qui a été dit des pièces qui auraient été communiquées au maréchal Bazaine par le général de Rivière, et de critiques qui auraient été adressées par le maréchal sur certaines plaintes annexée au rapport, cela est également erroné. Toutes les pièces, à l'exception de quelques unes qui ont été confiées au général Pourcet, sont encore entre les mains du général de Rivière.

Pour ce qui est du rapport lui-même, voici le renseignement qui est le travail; l'acte d'accusation est à peu près achevé, et il n'y manque que la conclusion.

"On travaille en ce moment, chez le général, à faire deux copies de ce qui est terminé du rapport, l'une destinée à M. le ministre de la guerre, qui dans cette circonstance remplira à peu près le rôle qui est dévolu dans la législation criminelle civile, à la chambre des mises en accusation.. L'autre copie sera adressée à M. le général Pourcet, commissaire du gouvernement, chargé, dans l'intérêt de la vérité, du commissaire de la République.

"Aucune pièce n'a encore été communiquée ni au maréchal Bazaine, ni à son défenseur, Me Lachaud. Cette communication de cette espèce étant dans l'attente de la décision du ministre de la guerre relative à l'ordonnance de mise en accusation, ou même à l'ordonnance de nonlieu.

"L'état moral du prisonnier est bon; il reçoit chaque jour la visite de la maréchale. Il passe le reste de son temps à lire ou à faire des armes avec son aide de camp, le colonel de Villette.

"Rien n'est encore fixé relativement à la date où commencera la procédure devant le conseil de guerre."

—Il est mort, il y a peu de jours, à Bordeaux-La-Bastide, me Edmond Géraud, une femme âgée de 105 ans et 10 mois; née près d'Aïch (Gers), le 26 mars, elle habitait Bordeaux depuis l'année 1844. Elle avait été mariée et appartenait à une famille d'ouvriers.

Cette femme jouissait d'une santé excellente et promettait de fournir encore une longue carrière. Sa mort est due à une chute qu'elle a faite du haut d'un escalier. Sauf la vue un peu faible, elle n'était affligée d'aucune des infirmités auxquelles l'humanité n'est que trop sujette.

Chose peut-être plus rare encore que le cas de longévité dont elle est un exemple, elle avait conservé absolument toutes ses dents! elles étaient seulement un peu usées. Sa jambe était bonne et son ouïe des meilleurs.

Conservant toutes ses habitudes du village où elle avait passé la plus grande partie de sa vie, elle aimait à visiter tous les jours les voisines et à s'entretenir avec elles des nouvelles du quartier.

Née sous le règne de Louis XV, elle a vu ainsi défiler cinq rois, deux empereurs, trois républiques et nombre de révolutions

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE.....Directeur

Jeudi, 27 Février 1873.

LA JEUNESSE DES MOUSQUETAIRES.

drame en 5 actes et 13 tableaux dont un prologue.

Les portes s'ouvrent à 6 1/2 et on commencera à 7 heures.

Samedi, 1er mars—Matinée à midi.

Théâtre des Variétés.

Salle comble et succès incomparable.

Mlle MARIE AIMÉE,

Reine de l'Opéra-Bouffe.

Et la nouvelle Troupe d'Opéra de Paris,

Composée de soixante-dix artistes.

Ce soir, à huit heures,

LES CENT VIERGES.

Aimée, Bonelli, Rolland, Juteau, Duchesne, Nardin, Marcos et toute la troupe.

Vendredi, grande représentation,

Bénéfice de AIMÉE. LA BELLE HÉLÈNE.

AIMÉE dans son joli rôle d'Hélène.

JUTEAU dans son grand rôle de Pâris.

Samedi, à midi—Grande matinée,

SAMEDI—LA BELLE HÉLÈNE.

Dimanche et Lundi, 2 et 3 Mars,

Première représentation à la Nlle-Orléans, de GENEVIÈVE DE BRABANT.

Opéra qui a eu 1000 représentations en Europe et 300 à New-York.

PRIX—POUR L'OPÉRA comme d'habitude.

PRIX POUR LES MATINÉES—Avec loges réservées, 5.

Toutes les places d'orchestre et de premières sont réservées à la matinée.

Les portes s'ouvriront à 6 3/4, l'opéra commencera à 8 heures. 27 fév—1

Théâtre St-Charles.

Propriétaire.....BEN DE BAR

LA TROUPE MARTINETTI-RAVEL.

Jeudi soir, 27 Février,

LE ROI CAROTTE.

L'ouverture commence à 7 heures et demie. 27fv

Académie de Musique.

Propriétaire et Directeur..... D. BIDWELL.

DERNIÈRE SEMAINE DE

L'Actrice distinguée,

Mlle Mary D. P. BOWERS,

Secondée par

Mr J. C. McCOULLOM

Lundi, 24 février.....LADY OF LYONS.

Mercredi, 26 " .....LADY ALDLEY'S SECRET

Jeudi, 27 février.....EAST LYNNE.

Vendredi, 28 Février,

Bénéfice de Mlle Mary D. P. BOWERS,

Mlle Mary D. P. BOWERS,

ADRIENNE THE ACTRESS

—Et—

JEALOUS WIFE.

Samedi, à midi, matinée—Marie Antoinette.

Samedi soir—Mary Stuart.

Dimanche, 2 mars—Ingomar et Jealous Wife

22 fév—

Le Grand Musée d'Anatomie,

Ex No 43 de rue St-Charles,

EST ouvert tous les jours, pour les messieurs seulement. Une LECTURE sur la faiblesse nerveuse, etc., vient d'être publiée; elle s'adresse aux jeunes gens. On l'envoie franc de port, à ceux qui en font la demande, par lettre, au Musée d'Anatomie, No 43 de la rue St-Charles, Nlle Orléans. 26déc—1an

MADAME ALABAU,

91 CONTI ..... CONTI 91

Champion Costume Store of America.

VIENT de recevoir 1000 Costumes et Domines brodés en laminé pour danses et masques, tels que:

Dieux, Princes, Ducs, Comtes, Marquis, Pages, Barons, Reines, Princesses, etc. etc.

25 Armures, Coqs, Moutres, Démons, Singes Ours, le Grand Lucifer avec sa suite

Rapidement vous que c'est Mme Alabau qui a fourni les Costumes du "BOI CARNAVAL" et ses Costumes faits sur commande et loués à des prix très modérés.

Ne vous trompez pas de magasin.

91 ..... Rue Conti 91

1er déc au 15 mars. 1

Avis.

LIEN actionnaires du "Southern Shoe Manufacturing Company" de la Nouvelle-Orléans sont priés de se trouver à l'office de M. R. Q. PASCAL, président des commissaires liquidateurs, No 6 rue de la Bourse, Nlle-Orléans, pour recevoir leurs dividendes.

Nouvelle-Orléans, 14 février 1873.

A. COUIN, } Commissaires
E. MARQUEZE, } Liquidateurs.

18 fév—1m

HOTEL D'ORLEANS.

132.....CHARTRES.....132

JE prends la liberté de prévenir mes connaissances et anciens pensionnaires que je me suis rétabli tout d'ab rangements nouveaux que je viens d'introduire dans ma maison.

Déjeuner, 62 1/2 à 1 pint. dessert 25 cents

Dîner, 12 1/2 cents à 1 pint. dessert 25 cents

Souper, de 4 à 8 h—3 plats, café ou thé 25 cents

Les voyageurs de passage sont prévenus que j'ai à leur disposition des appartements de 1 à 4 dollars par semaine, et de 1 à 2 dollars par mois.

Le table-d'hôte est ouverte à 7 heures du matin.—Arrangements particuliers pour familles pensionnaires au mois.

PIERRE LABRANNES.

Nouvelle-Orléans, 19 février 1873.

Les porteurs de billets du sonneligé, échéant après la prochaine date, sont priés de se présenter le plus tôt possible, à son bureau No 19 de la rue Conti, afin qu'il termine des arrangements dans l'intérêt de ses créanciers.

19 fév—10t O. SABATIER.

ED. L. ZELL, J. E. FUSCANO,
Pro de Nlle-Orléans. En commandite.

ED. L. ZELL & CO.,

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, importateurs de cigares de la Havane et de produit de la Habanne, en cale des vapeurs du Mississippi, Nouvelle-Orléans, Les Lick Rex 27 de la rue de Poste. 16 déc—3mpis

Vente pour cause de départ.

P. DEJAN,

Coin des rues Quartier et Dauphine,

QUITTANT les affaires, vendra son MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE MEUBLES à 25 pour cent au-dessous du prix ordinaire.

Meubles de chambres à coucher complets, en noyer et en bois de rose, depuis 125 jusqu'à $250. Salon complet à Meubles, en noyer, etc., depuis 80 jusqu'à 125 piastres.

Le public est invité à venir visiter ces meubles et à profiter des grands avantages que l'offre et que l'on cherchera vainement ailleurs.

20nov—1an

The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE.

Etablie sous la charte des Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLÉANS.

No 182 Rue du Canal,

ENCOIGNURE DE TRADE.

HEURES DE BANQUE:

De 9 heures A. M. à 2 heures P. M.

Ouverte les samedis soir, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.

L'intérêt alloué est de 5% sur deposits.

C. D. STURDEVANT, M. FAILLE,
Caissier. Assist. Caissier.

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque 4 janv—1an

GOUTTE ET RHUMATISMES!

GUERISON RADICALE OBTENUE PAR L'EMPLOI DE

BAINS DE VAPEUR,

pris à l'aide d'APPAREILS SPÉCIAUX, ayant obtenu l'approbation de l'Académie de Médecine de Paris.

E. SANTIN,
26fév—2m MeVD 126 rue Royale.

CONFISERIE

ADOLPHE LEMANNE,

207.....Chartres Street.....207

Entre Dumaine et Ste. Anne.

2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1872.

SPÉCIALITÉS pour Nougatines, Cadeaux et Pyramides pour mariages.

Bonbons fins assortis, Fruits du pays cristallisés, Boîtes, Sacs et Cornets pour bapteme.

Se charge de toutes les commandes aux prix les plus modérés. 22 janv—1an

Avis.

Fred'k Wm. Luttgen,

(Autrefois de la maison Wm. Kaufman & Co.)

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,

129.....Church street.....129

NEW YORK.

SOLLICITE des consignations et offre ses services pour l'achat de TAPIS LAINES, MARCHANDISES SÈCHES et de toutes marchandises en général.

Prend Mr. Aug. Belmont & Co., banquiers, 19 et 21 Nassau st., New York; M.M. Moller & Thésand, 54 Broadway, New York; M. Charles Expeisat et G. F. Blapond, Nlle-Orléans.

31 janv—1m—mar jeu sam

PAUL ESTEBEN. LEON ESTEBEN

PAUL ESTEBEN & CO,

Fabricants et Marchands de Cuirs,

Bureaux et Salle de vente, No. 45 de la rue Poydras, Deuxième District, Nlle Orléans.

Tannerie au "Cavaroc Stock Landing."

14 fév—1m s ps

DENTISTES.

66 - - Rue Bienville - - 66

Encoignure Royale.

Docteur D. BUFFERON, Dentiste, tient son Cabinet de Dentisterie depuis 9 Heures du matin jusqu'à 4 Heures du soir. Il donne des consultations, fait toutes sortes d'opérations dentaires et remplace les dents perdues par des dents artificielles et naturelles qu'après quelques jours d'essai on ne s'aperçoit plus du changement.

Prix modérés et travail consciencieux.

20 fév—1an

Révolution! Révolution!

LES DENTS!

$20.....les Ratelliers.....$20

Prix ordinaire $50—

LE Dr. GEO. P. MALONEY, au No 106 de la rue du Canal, près de la rue Baronne,

pose des Ratelliers à $20, avec ou sans l'extraction des racines. Il répare les ratelliers qui ont été cassés, et pose les dents manquantes, que parient ailleurs. Extraction des dents sans douleur. 16fév—1an

Le Dr. Charles E. Kelly,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 54, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, à moyen du gaz, lorsque ces protestés d'usage. 1mar—2m PP WJ.R.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE.

No. 1, rue Bienvenue, Encoignure Canal.

CONTINUE à exécuter les opérations dans l'art de Dentisterie, et ses conditions les plus favorables. Extraction des dents sans douleur avec le chloroforme.

Consultations en Anglais, en French et en Espagnol. 1mar

DIVERS.

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Co.—Nouvelle-Orléans, 10 février 1873.—L'élection annuelle des Directeurs de cette compagnie aura lieu le SAMEDI, 1 mars prochain, de 10 heures A. M. à 1 heures P. M., aux bureaux de la compagnie, No 1, rue Barrie.

J. N. ACOSTA,
Secrétaire.

18 fév—du 6 mars.

Réunion des Citoyens de la Rive-Droite—Nlle Orléans, 10 février 1873.—A une réunion tenue le 8 du courant, les soussignés ont été élus directeurs de cette banque pour l'ensuite:

A. Chapuzet, E. Pecoul,
E. Brudier, J. L. Carriere,
Jno G. Guinon, T. D. Miller,

Et, conformément à la loi, MM. Jno. G. Guinon, M. Jno G. GAIVIN et de Pelleteret, Président.

J. L. DELERY,
Caissier.

11 fév—12f

Compagnie Home d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Bureau, No 6 de la rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 6 février 1873.—A l'élection annuelle des Directeurs de la Compagnie Home d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, les officiers dont les noms suivent ont été élus pour l'année:

ALEX. MORRIS, Président,
Wm. M. PERKINS, Vice-Président,
A. W. HUNTER, Secrétaire,
A. M